

Préparer son voyage en Egypte

Pour toute entrée sur le territoire égyptien, il est nécessaire de posséder un passeport, d'une validité de 6 mois minimum et d'un visa.

Il est possible de se procurer un visa de tourisme d'un mois (valide trois mois) soit au Consulat d'Egypte à Paris (délai : une journée, 25 € et une photo d'identité) soit à l'aéroport à l'arrivée (15 USD payables en Euros ou en Livres égyptiennes).

La monnaie en cours en Egypte est la Livre égyptienne (LE) ou « guiné » en arabe, qui se divise en 100 piastres. La Livre n'est pas convertible à l'extérieur du territoire égyptien.

1 livre égyptienne = 0,1443 € / 1 € = 6,9299 EGP (cours mai 2010)

Aucun vaccin n'est formellement exigé en Egypte.

Pour en savoir plus

L'Essentiel d'un marché Egypte (au prix de 23,70 € HT), ouvrage destiné aux entreprises françaises souhaitant vendre, investir et travailler en Egypte, vous accompagnera dans votre voyage d'affaires et de découverte du marché égyptien.

Il est disponible à la librairie du Commerce International d'Ubifrance : 77 Bld Saint Jacques – 75014 Paris (www.ubifrance.fr) et sur le site internet de la mission économique du Caire : www.missioneco.org/egypte/actualites.asp

Contacts utiles :

Ambassade de France au Caire

29, avenue Charles de Gaulle – Guiza – Le Caire
Tél : (20) 2 35 67 32 00 - Fax : (20) 2 35 67 32 01

Mission économique du Caire

10, rue Aziz Osman – Zamalek – Le Caire
Tél : (20) 2 27 38 07 44 - Fax : (20) 2 27 36 82 38

Consulat d'Egypte à Paris

58, avenue Foch – 75016 Paris
Tél : 01 45 00 77 01 - Fax : 01 45 00 35 28